

Compte rendu du conseil de l'Ecole Doctorale HSRT (ED 556) du 17/10/2025

Le conseil se déroule en fonctionnement hybride, en présence et à distance et débute à 9h45.

Ordre du jour :

1. Élection dir. adjoint.e site de Caen
2. Evolution suivi des doctorant.e.s. par l'ED
3. Co-encadrements
4. Demande de l'Unité de recherche InTerACT (UniLaSalle)

Présent.e.s : Damase MOURALIS, Philippe MADELINE, Sandra GAVIRIA, Catherine GODARD, Annie COLLIN, Sophie MANDEVILLE, Olivier SIROST, Didier DRIEU, Anne BIDOIS, Emmanuel ELIOT, Eric SAILLOT, Benoit RAOULX, Anne-lise PITEL, Bérengère GUILLERY, Olivier CANTAT, Cécile SENEMEAUD, Arnaud LE-MARCHAND, Abdoulaye GADIAGA, Zoé SICARD-DELAGE, Alexandre GUILBAUD, Thomas GUILLEMIN

1. Élection à la direction adjointe du site de Caen

Après un peu plus de 5 années, Philippe Madeline, dir. adjoint de l'ED quitte ses fonctions. Un appel avait été lancé et l'ED HSRT a reçu deux candidatures : de Pauline BOSREDON (lab. ESO-Caen) et Patrick VASSORT (lab. CERREV). Les deux collègues sont successivement invité.e.s à se présenter puis à échanger avec les membres du conseil.

17 votants participent au vote (en ligne) dont les résultats sont les suivants :

- P. BOSREDON : 14 voix ;
- P. VASSORT : 3 voix ;
- Ne se prononce pas : 0
- Blanc ou nul : 0.

Pauline BOSREDON est élue. La direction de l'ED va transmettre le résultat du vote à la COMUE et aux établissements. Damase Mouralis remercie chaleureusement les deux candidat.e.s de leur intérêt pour l'ED et félicite Pauline BOSREDON. Le conseil de l'ED remercie Philippe Madeline pour son engagement auprès de l'ED et des doctorant.e.s tout au long de ces années.

2. Évolution du suivi des doctorant.e.s par l'ED

En suivant les recommandations du précédent rapport de l'HCERES et afin de limiter les différences d'accueil des doctorant.e.s financé.e.s et non-financé.e.s, l'ED a mis en place depuis 2 ans, l'audition dès l'inscription de l'ensemble des doctorant.e.s quel que soit leur statut. Dans ces conditions, et en prenant en compte l'existence des CSI et des rapports d'activité validés par la direction de l'ED, il n'apparaît plus nécessaire de poursuivre les « auditions à mi-parcours ». La direction de l'ED propose de supprimer cette étape.

Le conseil décide de supprimer les « auditions à mi-parcours ».

3. Co-encadrements

La direction de l'ED est saisie d'un nombre croissant de demandes de co-encadrements (participation de collègues non HDR au suivi d'une thèse). Les établissements demandent un avis du conseil de l'ED

avant passage en Conseil Académique d'établissement. Une discussion s'engage entre les membres du conseil.

Le conseil de l'ED HSRT rappelle son attachement aux co-directions et co-encadrements permettant de s'entourer des compétences nécessaires à la bonne direction de thèse. En particulier, l'ED HSRT, soutient tout particulièrement les co-encadrements, qui concernent des collègues non HDR, dans les cas suivants :

1. Compétences spécifiques des collègues qui complètent celles de la direction de thèse ;
2. Projets de thèse impliquant des collègues étrangers dans des pays où le fonctionnement académique n'implique pas la réalisation d'une HDR ;
3. Projets de thèse impliquant des structures françaises dans lesquelles les collègues ne sont pas incités à passer l'HDR ;
4. L'ED HSRT valide les co-encadrements des projets de thèses déjà évalués et sélectionnés par d'autres structures (établissements, région, ANR, etc.).

Il est convenu que la décision est prise par la direction de site sauf si elle juge qu'une discussion est nécessaire. Dans ce cas, la décision sera discutée en conseil de l'école doctorale.

4. Demande de l'Unité de recherche InTerACT (UniLaSalle)

L'unité de recherche InTerACT (UniLaSalle), par l'intermédiaire de son directeur, L. SAUVÉE, a pris contact avec D. MOURALIS afin de réfléchir à un rapprochement. Cette demande s'appuie sur la cohérence des thématiques entre l'ED HSRT et cette unité : InTerACT affiche deux axes de recherche (1) les territoires soutenable et (2) Les méthodologies de la transition et de la transformation des territoires. L'unité est composée de 29 membres enseignant.e.s-chercheur.se.s dont 2 HDR: L. SAUVÉE (HDR en sciences de gestion) et Michel DUBOIS (HDR en philosophie).

Une discussion s'engage entre les membres du conseil sur l'opportunité d'un rapprochement.

Il en ressort un avis réservé pour les raisons suivantes :

- L'ED HSRT est en phase de stabilisation, après (1) un élargissement à une nouvelle unité de recherche il y a 4 ans et (2) les évolutions dans le fonctionnement de l'Ecole et l'attribution des contrats doctoraux depuis 3 ans ;
- Le conseil reconnaît la proximité des thématiques de recherche, mais observe que les disciplines des deux collègues HDR ne sont pas représentées dans l'ED HSRT ;
- Le conseil s'interroge sur l'acculturation nécessaire avec une école d'ingénieur privée, dont les fonctionnements peuvent paraître éloignés des laboratoires de l'ED HSRT.

D. MOURALIS transmettra ces remarques à L. SAUVÉE.

Le conseil se termine à 11h50.